

A QUAND LA DESTINEE VOULUE ?

LECTURE MATERIALISTE DE L'HYMNE NATIONAL *DEBOUT CONGOLAIS*

Professeur Abbé Louis MPALA Mbabula

Université de Lubumbashi

Faculté des lettres et sciences humaines

Département de Philosophie

abelouimpala@yahoo.fr

www.louis-mpala.com

Communication faite lors des Journées scientifiques organisées par

la

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

UNIVERSITE DE LUBUMBASHI

Sur le Thème : « Conscience nationale de l'indépendance à la IIIème

République : état de la question »

vendredi 5 juin 2009

INTRODUCTION

Je ne sais pas si l'histoire peut nous présenter un Etat sans emblèmes et symboles. Pour organiser la Cité, le Peuple a besoin des emblèmes ou des symboles pour s'identifier et pour se mobiliser. Parmi ces emblèmes, nous avons l'hymne national. Celui-ci joue dans l'Etat un rôle idéologique. Le citoyen d'Etat, en l'utilisant, s'y reconnaît et s'identifie à ses concitoyens.

L'homme est *Homo symbolicus*.

Comme on peut le deviner, mon sujet aura comme objet matériel l'Hymne national *Debout Congolais* et l'objet formel, l'angle à partir duquel j'aborde cet Hymne, est celui de voir en lui un THERMOMETRE de notre conscience nationale et de notre engagement face au projet de société dont l'Hymne national est le résumé.

Il sied de signaler que notre Hymne national est chanté en français, langue officielle. Je sais que tout texte est perfectible. Mais notre Hymne national n'est pas encore à retouché, car son idéal ou son projet de société n'est pas encore réalisé.

Je subdivise mon sujet en trois parties. La première, à caractère théorique, intitulée *Initiation à la Lecture matérialiste*, donnera les canons de cette grille de lecture. Je suis conscient de la richesse de l'Hymne national et qu'il peut, de ce fait même, être lu sous plus d'angles ou avec plusieurs grilles, dont la grille poétique. J'ai choisi la mienne. La deuxième a comme titre *Rattacher le présent au Debout Congolais et au passé récent pour créer un présent futur (=DESTINEE VOULUE)*. C'est ici que je ferai voir que le *Debout Congolais* reste valable et il reste encore une tâche. J'analyserai aussi l'Hymne national. La troisième et dernière partie sera faite des recommandations appelant la rediffusion fréquente de cet Hymne national.

Mon but est celui de montrer, à travers ce sujet, que de la réponse positive que nous accorderons à notre Hymne national dépendra **notre Destinée voulue**.

1. INITIATION A LA LECTURE MATERIALISTE¹

D'aucuns ont qualifié cette lecture de critique sociologique marxiste. Cette lecture a cinq canons que je formule en ces termes :

1° Son principe des principes : toujours tu partiras du **contexte** au **texte**. Je remettrai l'œuvre, à savoir le Texte de l'Hymne national, dans son Contexte social et historique, et ce en **amont** et en **aval**.

2° Toujours, tu retiendras que le texte ou l'œuvre littéraire est un élément de la superstructure. L'Hymne national est une œuvre d'une élite dont les auteurs singuliers² forment le groupe des intellectuels organiques.

3° Toujours, tu te souviendras de Georges Lukacs qui recommande la recherche de l'action réciproque entre le développement économique-social et la conception du monde, et qui recommande l'étude des conditions socio-historiques. *Le Debout Congolais* n'est pas tombé du ciel comme un fruit mûr de l'arbre. Il est une production résultant des conditions matérielles économique-sociales et d'une certaine conception du monde dont il est une expression.

4° Toujours, avec Lucien Goldmann, tu répéteras : l'élément essentiel quand on étudie un texte est de savoir que la littérature et la philosophie sont, sur des plans différents, des expressions d'une vision du monde et que les visions du monde sont des faits sociaux et non individuels. Toute vision du monde est exprimée par l'écrivain qui reflète le groupe. Le second élément est la recherche des rapports entre l'œuvre et les classes sociales du temps de l'écrivain. Expression d'une vision du monde, l'Hymne national est, en lui-même, une vision du monde partant d'une **conscience réelle** vers une **conscience possible**.

5° Toujours, avec Louis Althusser et avec son groupe de travail, tu affirmeras que la littérature est une forme idéologique spécifique. *Le Debout Congolais* est une forme

¹ - On peut lire avec intérêt le livre de G. GENGEMBE, *Les grands courants de la critique littéraire*. Paris, Seuil, 1996. Cf. L.MPALA MBABULA, *Lecture matérialiste de la philosophie bantoue de P. TEMPELS face aux mutations socio-politiques en RDC.*, Lubumbashi, Ed. MPALA, 2000.

² A dire vrai, notre Hymne a comme auteur un Sujet Collectif qui se reconnaît dans le NOUS ; cependant, quand le VOUS apparaît dans le texte, il y a un retour aux auteurs singuliers ou individuels.

idéologique spécifique. Arme idéologique, le *Debout Congolais* est utilisé dans **un champ de bataille** où jadis les coloniaux et les colonisés s'affrontaient et où aujourd'hui les nouveaux maîtres du monde, les émergents et les laissés pour compte s'affrontent. Ainsi, celui qui chante cet Hymne doit **prendre position**.

2. RATTACHER LE PRESENT AU **DEBOUT CONGOLAIS** ET AU PASSE RECENT POUR CREER UN PRESENT FUTUR (PRESENT HISTORIQUE=DESTINEE VOULUE)

Un mot sur la parole. Ducrot nous rappelle que « toute parole est en elle-même une action et (...) toute action peut s'accomplir par l'intermédiaire d'une parole »³. Ainsi la parole est un ORGANON, un instrument et un moyen tactique et stratégique. L'Hymne national est un ensemble de paroles codifiées. Voilà pourquoi il est un Texte. Ainsi nous pouvons l'étudier en le situant dans son contexte.

Ecrit par le Révérend Père Simon-Pierre Boka, composé par J. Lutumba et adopté l'année de l'indépendance du pays en 1960, le *Debout Congolais* est l'Hymne national de la République Démocratique du Congo. Le voici ⁴:

**Debout Congolais,
Unis par le sort
Unis dans l'effort pour l'indépendance.
Dressons nos fronts, longtemps courbés
Et pour de bon prenons le plus bel élan,
Dans la paix**

**Ô peuple ardent
Par le labeur
Nous bâtirons un pays plus beau qu'avant
Dans la paix**

³ - O. DUCROT , *Dire et ne pas dire*. Paris, 1972, p.75.

⁴ *Debout Congolais* [en ligne] <http://www.tourisme-en-afrique.net/Pays/congo-kinsha-hymne.html> (page consultée le 20 mai 2009).

Citoyens
Entonnez l'hymne sacré de votre solidarité
Fièrément
Saluez l'emblème d'or de votre souveraineté
Congo!

Don béni, Congo !
Des aïeux, Congo !
Ô pays, Congo !
Bien aimé, Congo !

Nous peuplerons ton sol
et nous assurerons ta grandeur

Trente juin, ô doux soleil
Trente juin, du trente juin
Jour sacré, soit le témoin,
Jour sacré, de l'immortel
Serment de liberté
Que nous léguons
A notre postérité
Pour toujours

Cet Hymne, de par ses paroles, se veut « le lieu d'épiphanie d'une manière d'être des sujets dans leur rapport à l'existence (...) ; en elle se trouvent conjuguées intentionnalité et responsabilité »⁵. En lui, comme le dirait Eboussi Boulaga, « le dedans s'expose en dehors »⁶.

Le *Débout Congolais* est une production littéraire dont le Contexte est celui de la lutte pour l'Indépendance. Sur la scène politique s'affrontent deux camps fondamentaux, à savoir les Colons belges et les colonisés Congolais. Ces derniers réclament l'Indépendance *illico*. Ils veulent la souveraineté nationale. Devant la pression, la Belgique acceptera d'accorder l'Indépendance à son ancienne colonie.

⁵ - G. NDUMBA Y'OOLE, *Critique de la raison pragmatique comme indice de la rationalité éclatée*, dans *Philosophie africaine : rationalité et rationalités*, Kinshasa, 1996, p. 177.

⁶ - F. EBOUSSI B., cité par C. KABONGO, *Recension de Manipulations et discours politiques... de Mufuta et Kongolo*, dans *Raison Ardente* 55 (1999), p. 136.

C'est dans ces conditions que le *Débout Congolais* sera écrit, composé et adopté.

Le Texte est un chant révolutionnaire, mobilisateur et bon pour la guerre idéologique. Il commence par *Débout congolais*. Cette phrase donne le titre à l'Hymne. Pourquoi *Débout congolais* ?

**Debout Congolais,
Unis par le sort
Unis dans l'effort pour l'indépendance.
Dressons nos fronts, longtemps courbés
Et pour de bon prenons le plus bel élan,
Dans la paix**

Débout sous-entend que les Congolais étaient « assis » avec des **fronts longtemps courbés**. Avoir un front courbé signifie que l'on est mécontent, humilié, battu, exploité, violé, etc. Ainsi tous les Congolais étaient **Unis par le sort** réservé aux colonisés considérés comme des « macaques », des « sauvages » à qui il fallait amener la « Civilisation ». Et pour y arriver, tout était permis. **Le sort** par lequel les Congolais étaient **unis**, n'était pas radieux. Le discours de Patrice Lumumba en dit plus :

« Car cette indépendance du Congo, si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique, pays ami avec qui nous traitons d'égal à égal, nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise, une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang. C'est une lutte qui fut de larmes, de feu et de sang, nous en sommes fiers jusqu'au plus profond de nous-mêmes, car ce fut une lutte noble et juste, une lutte indispensable pour mettre fin à l'humiliant esclavage, qui nous était imposé par la force.

Ce que fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste, nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire.

Nous avons connu le travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou de nous loger décentement, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers.

Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devions subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres. Qui oubliera qu'à un noir on disait « Tu », non certes comme à un ami, mais parce que le « Vous » honorable était réservé aux seuls blancs !

Nous avons connu nos terres spoliées au nom de textes prétendument légaux, qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort.

Nous avons connu que la loi n'était jamais la même, selon qu'il s'agissait d'un blanc ou d'un noir, accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres.

Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou, croyances religieuses : exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort elle-même. Nous avons connu qu'il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les blancs et des paillotes croulantes pour les noirs ; qu'un Noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dits « européens » ; qu'un Noir voyageait à même la coque des péniches au pied du blanc dans sa cabine de luxe.

Qui oubliera, enfin, les fusillades où périrent tant de nos frères, ou les cachots où furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient plus se soumettre au régime d'une justice d'oppression et d'exploitation !... »⁷

Cependant l'Hymne invite les Congolais, une fois debout, à prendre **le plus bel élan**, et ce **pour de bon et dans la paix**. Le concept **PAIX** revient deux fois : et *pour de bon, prenons le plus bel élan dans la paix* et *nous bâtirons un pays plus beau qu'avant dans la paix*. En effet, personne ne peut prendre la résolution de prendre le plus bel élan, et ce pour de bon **sans la paix**. La grande question est celle de savoir si ce plus bel élan a été pris pour de bon et s'il a été réellement pris. L'histoire nous renseigne que le manque de la paix a brisé et

⁷ Discours de Patrice LUMUMBA, Premier ministre et ministre de la défense nationale de la République du Congo [en ligne] http://www.mlc-france.org/article.php3?id_article=129 (page consultée le 1 juin 2009).

continue à briser le plus bel élan tant souhaité. Dès l'Indépendance, la RDCongo vit des crises et connaît des guerres. Voilà qui casse ce qui devrait être le plus bel élan.

**Ô peuple ardent
Par le labeur
Nous bâtirons un pays plus beau qu'avant
Dans la paix**

L'Hymne, dans son rôle mobilisateur, qualifie les Congolais de **Peuple ardent**. Les Congolais s'étaient montrés ardents (= brûlants en âme et en conscience) dans la lutte pour acquérir l'indépendance. Unis, non seulement par le sort, mais surtout dans l'effort, ils se sont sacrifiés au nom de l'indépendance. Pour avoir manifesté cette ardeur, l'auteur de l'Hymne, et à travers lui le peuple congolais, veut se considérer toujours ardent et **par le labeur**, l'on prend la résolution **de bâtir le Congo plus beau qu'avant**, et ce, encore une fois, dans la

Paix. Lumumba y est revenu :

« Ensemble mes frères, mes sœurs, nous allons commencer une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité et à la grandeur.

Nous allons établir ensemble la justice sociale et assurer que chacun reçoive la juste rémunération de son travail.

Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir lorsqu'il travaille dans la liberté, et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique toute entière.

Nous allons veiller à ce que les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants. Nous allons revoir toutes les lois d'autrefois et en faire de nouvelles qui seront justes et nobles.

Et pour tout cela, chers compatriotes, soyez sûrs que nous pourrons compter non seulement sur nos forces énormes et nos richesses immenses, mais sur l'assistance de nombreux pays

étrangers dont nous accepterons la collaboration chaque fois qu'elle sera loyale et qu'elle ne cherchera pas à nous imposer une politique quelle qu'elle soit.

Ainsi, le Congo nouveau que mon gouvernement va créer sera un pays riche, libre et prospère. Je vous demande à tous d'oublier les querelles tribales qui nous épuisent et risquent de nous faire mépriser à l'étranger.

Je vous demande à tous de ne reculer devant aucun sacrifice pour assurer la réussite de notre grandiose entreprise. L'Indépendance du Congo marque un pas décisif vers la libération de tout le continent africain. Notre gouvernement fort -national- populaire, sera le salut de ce pays.

J'invite tous les citoyens congolais, hommes, femmes et enfants de se mettre résolument au travail, en vue de créer une économie nationale prospère qui consacrera notre indépendance économique. »⁸

Le réalisme voudrait que l'on s'interroge sur la **beauté** du Congo, sur l'**ardeur** du peuple Congolais. Malgré les humiliations que le peuple congolais a connues de la part des colons, il reste vrai que quelques écoles, quelques hôpitaux, quelques routes, etc. étaient construites. Devant une certaine inconscience dont ont fait montre certains Congolais, le Congo est devenu plus laid qu'avant. Ceci explique la nouvelle idéologie de la **RECONSTRUCTION NATIONALE**. Ainsi est né le discours de Cinq Chantiers. Je pense que le sixième chantier est aussi à mettre en œuvre, à savoir le **changement de la mentalité**, qui nous fera passer de la **civilisation de la cueillette à celle de la production, du travail bien fait**.

Si le peuple Congolais fuit le labeur, alors Congo ne sera pas reconstruit. Si le peuple congolais travaille et que son travail n'est pas rémunéré à sa juste valeur, alors le Congo ne sera pas plus beau qu'avant.

Il sied de signaler que le texte du « Débout Congolais à Nous bâtirons un pays plus beau qu'avant dans la paix » a une allure d'identification du peuple à l'auteur. Ainsi les

⁸ *Ib.*

verbes sont à la première personne du pluriel : Dressons, prenons, bâtissons. Il y a le NOUS et le NOS.

Citoyens
Entonnez l'hymne sacré de votre solidarité
Fièrement
Saluez l'emblème d'or de votre souveraineté
Congo!

Cependant à partir de « Citoyens à Saluez l'emblème d'or de votre souveraineté Congo ! », l'on passe de *Nous* à *Vous* à travers le **Entonnez** et le **Saluez**, de *Nos* à **Votre** (2 fois). Pourquoi n'a-t-on pas « Entonnons, notre et saluons » ? Est-ce pour la beauté du chant ? Est-ce un signe de marquer la distinction de l'auteur du peuple Congolais ? Je pense que cela ressort de l'interpellation, de l'invitation.

Idéologique, l'Hymne est qualifié de **sacré**. Pourquoi ? Il est le signe de la **solidarité** congolaise, car en l'entonnant le peuple s'y reconnaît congolais, unis par le sort, unis dans l'effort pour l'indépendance et s'engage à dresser le front, à être un peuple ardent et à bâtir le Congo plus beau qu'avant, et ce par le labeur et dans la paix. Voilà qui motive le peuple à **saluer fièrement l'emblème d'or de la souveraineté du Congo**.

Si l'Hymne est sacré, pourquoi le même auteur a-t-il accepté d'écrire un autre Hymne, à savoir la **Zairoise**⁹ en 1971 sous Mobutu ? Devrait-il renier son « œuvre » au nom d'une autre ? Quel a été son vrai sentiment ? Dieu merci, Laurent Désiré Kabila est venu et en 1997, **Débout Congolais** est redevenu l'Hymne sacré. **Sacré**, cet Hymne est celui de la grandeur et du respect du peuple congolais. **Sacré**, cet Hymne est le symbole de la solidarité du peuple congolais et de la souveraineté du Congo. Qu'a-t-on fait de la solidarité devant le tribalisme, le népotisme et la distribution inéquitable de la richesse du pays ? Jusqu'à quand cessera-t-on de violer la souveraineté du Congo ? Doit-on donner raison à ce quidam qui a dit : « Après

⁹ Loin de moi de remettre en question l'intégrité du R.P. BOKA. M'inscrivant dans la lignée des philosophes de soupçon dont Karl Marx, il m'est permis de m'interroger sur le pourquoi le R.P. BOKA a-t-il accepté d'écrire un autre hymne national. Es-ce sous contrainte ? A-t-il reçu un « don » de la part du feu Président Mobutu ? En annexe sera mis le texte de *La Zairoise* afin de faire voir, selon moi, que le feu Président Laurent-Désiré KABILA Mze avait raison de nous faire revenir au *Debout Congolais*. Comparez les deux textes. Pour ma part, et c'est ma position, *La Zairoise* proclame, sur plus d'un point, ce que nous n'étions et ne sommes pas.

l'indépendance c'est comme avant l'indépendance ? »¹⁰. Pourquoi ne saluons-nous pas fièrement l'emblème d'or de notre souveraineté ? Pourquoi ne savons-nous pas entonner correctement l'Hymne sacré dans lequel nos pères de l'indépendance ont reconnu leur solidarité ? Voilà tant des questions qui méritent d'être posées surtout si l'on sait que le *Débout Congolais* est l'Hymne de **conscience nationale**. La pratique quotidienne lui enlève cette qualité. Ceci explique pourquoi le Congo est devenu le « congo¹¹ (lisez tshongo) = bruit en cibemba ». Ou mieux le Congo provoque le congo (= bruit) à cause de sa nature.

Don béni, Congo !
Des aïeux, Congo !
Ô pays, Congo !
Bien aimé, Congo !

Cinq fois, le nom Congo est prononcé dans l'Hymne. **Don béni**, le **Congo** devenu souverain reste toujours convoité. D'où le congo (= bruit, conflit, guerre, etc.). Si le Congo est un Don béni, son peuple semble être maudit à cause de sa richesse. Qui aimerait voir tous les Congolais riches ? L'ennemi du Congolais est Congolais. Au nom de certains intérêts, certains Congolais n'hésitent pas à spolier son concitoyen, à exploiter ses semblables, à écraser ses propres sœurs et frères, à tuer son *alter ego*, etc. Ce Congo des **aïeux** est devenu une terre de déplacés des guerres, une terre exploitée par des multinationales. Combien de Congolais ne sont-ils pas déplacés de la terre des aïeux au nom des Investisseurs, et ce parce que les minerais sont une source de richesse ? Richesse pour qui et pour quoi faire ?

Le Congo provoque le congo (bruit). Loin d'être un **Congo bien aimé** par les Congolais, le Congo est devenu mal aimé. Certains Congolais vivant à l'étranger n'aimeraient plus rentrer au Congo à cause du congo (bruit).

S'il en est ainsi, comment et quand allons-nous nous référer à nos aïeux ? Faisons nôtre le sens du *Debout Congolais* et nous serons fiers de nos aïeux. Ainsi nous assumerons notre **Passé** et nous n'hypothéquons pas notre **Futur**. Et nous aurons une **Destinée voulue** et non un destin subi.

Nous peuplerons ton sol
et nous assurerons ta grandeur

¹⁰ J'ai revisité le *Debout Congolais* pour ne pas lui donner raison. Cela est une moquerie et une sous-estimation d'un peuple qu'on considérait comme mineur et donc primitif.

¹¹ Dans mon texte Congo avec majuscule est le nom de notre pays et congo avec minuscule signifie bruit.

Après avoir exalté le Congo rendu congo (bruit) par certains fils du Congo et d'ailleurs, l'Hymne revient à un idéal : Nous peuplerons ton sol et nous assurerons ta grandeur. De par sa superficie de 2.500.000 Km², le Congo est à peupler. Comment le ferons-nous avec toutes ces guerres qui, depuis l'Indépendance, déciment des congolais ? Comment et pourquoi peupler le Congo si l'on ne sait pas éduquer les enfants, si l'on n'est pas capable de les nourrir, de les faire soigner, de les protéger contre les antivaleurs ? Comment le peupler si certains Congolais à cause du congo (bruit) sont devenus des réfugiés dans d'autres pays ?

S'il en est ainsi, comment assurerons-nous la grandeur du Congo ? La politique ou l'idéologie de Cinq Chantiers veut répondre à ces vœux. Le contexte actuel et l'incivisme de certains Congolais vont à contre courant. Le Président Joseph Kabila Kabange en est conscient :

« En effet, nous vivons dans un monde de plus en plus concurrentiel où l'assurance légitime du peuple qui aspire au progrès est parfois incomprise, voir délibérément contrariée. Dans ce contexte, notre hymne national est l'appel permanent à la vigilance et sur les questions qui touchent à notre liberté, à notre indépendance, à notre souveraineté et à notre dignité, nous enjoint à une coïncidence.»¹².

La réalisation de la grandeur du Congo exige de la part des Congolais la connaissance de soi, de la politique internationale et le respect du serment du Président Laurent-Désiré Kabila.

¹² Discours du Président Kabila à la nation à l'occasion du 48^{ème} anniversaire de l'Indépendance de la République Démocratique du Congo [en ligne] http://www.cinqchantiers-rdc.com/pdf/DISCOURS_kab.pdf (page consultée le 15 mai 2009).

**Trente juin, ô doux soleil
Trente juin, du trente juin
Jour sacré, soit le témoin,
Jour sacré, de l'immortel
Serment de liberté
Que nous léguons
A notre postérité
Pour toujours**

Par ailleurs, l'Hymne exalte la date du **30 juin** durant laquelle **le soleil est doux**. Jour d'indépendance, **Trente juin** est dit jour **sacré**, et ce par deux fois. Ce jour est pris pour **Témoin de l'immortel Serment de liberté** légué à la **postérité** congolaise, et ce pour **Toujours**. Lumumba a vanté ce jour :

« **A vous tous, mes amis, qui avez lutté sans relâche à nos côtés, je vous demande de faire de ce 30 juin 1960 une date illustre que vous garderez.**

A vous tous, mes amis qui avez lutté sans relâche à nos côtés, je vous demande de faire de ce 30 juin 1960 une date illustre que vous garderez ineffaçablement gravée dans vos cœurs, une date dont vous enseignerez avec fierté la signification à vos enfants, pour que ceux-ci à leur tour fassent connaître à leurs fils et à leurs petits-fils l'histoire glorieuse de notre lutte pour la liberté. »¹³

Joseph Kabila en parle aussi :

« **Chers compatriotes**

En ce jour mémorable où la République Démocratique du Congo célèbre le 48ème anniversaire de son indépendance, je souhaite à toutes et à tous, une joyeuse fête nationale.

¹³ *Discours de Patrice LUMUMBA, Premier ministre et ministre de la défense nationale de la République du Congo* [en ligne] http://www.mlc-france.org/article.php3?id_article=129 (page consultée le 1 juin 2009).

Ma pensée se tourne d'abord vers les Héros nationaux, les martyrs et généralement les pionniers de l'indépendance et de la démocratie .Bref, cette fête, à tous ceux qui célèbrent de leur sang et sueur, l'avènement d'un Congo libre et indépendant. »¹⁴

Ce Jour semble sacré, car même le feu Président Mobutu n'a pas su le supprimer quand bien même ce Jour aurait été plus d'une fois un jour de méditation et non de festivité. Que dire de l'immortel Serment de liberté ? Qu'avons-nous fait de notre liberté ? A quoi nous a-t-elle conduits ? A bâtir le Congo plus beau qu'avant par le labeur ? A malmenager notre souveraineté ? A nier notre solidarité ? A ne plus connaître et reconnaître notre Hymne national ? A dépeupler le Congo ? A ne pas assurer la grandeur du Congo ? A brader nos richesses ? A vivre pauvre dans un Congo Don béni ? A déshonorer nos aïeux ? A désacraliser et l'Hymne et le Trente juin ? A dire vrai, nous sommes près de la TRAHISON DE L'IMMORTELSERMENT DE LIBERTE.

Que léguons-nous à notre postérité ? Ce serment avec un Congo détruit ou reconstruit pour toujours ? L'Histoire nous le dira ou le leurs (nos enfants) dira. Alors faisons de l'Idéologie de Cinq Chantiers¹⁵ un leitmotiv pour réaliser le projet du *Debout Congolais*.

Comme on peut le remarquer, l'Hymne national est une forme idéologique spécifique dont nous devons nous réapproprier afin d'en faire une vraie arme de bataille dans un vaste champ de bataille où le premier ennemi est le **Moi-Sauvage** qui nie aux autres Congolais le droit d'exister, qui les empêche de se mettre debout, qui leur fait encore courber les fronts. Le second et dernier ennemi est le **Toi-Sauvage** symbolisé par le monde extérieur qui cherche à nous nier parce que notre Congo est un Don béni et qui suscite, par certains Congolais interposés, le congo (bruit) au sein du Congo.

Vision du monde, l'Hymne national est un élément de la superstructure censée conduire et guider nos actions afin de réaliser le projet de société qu'il véhicule.

En **amont**, le *Debout Congolais* est une œuvre littéraire sublime qui exprime la vision, la détermination et l'idéal sociétal du peuple Congolais.

Pour y arriver, nous devons atteindre la **MAJORITE** et nous défaire de la **MINORITE** dont parle Kant. Celui-ci entend par minorité l'« incapacité de se servir de son entendement sans direction d'autrui, minorité [dont nous avons été nous-mêmes responsables], puisque la

¹⁴ Discours du Président Kabila à la nation à l'occasion du 48^{ème} anniversaire de l'Indépendance de la République Démocratique du Congo [en ligne] http://www.cinqchantiers-rdc.com/pdf/DISCOURS_kab.pdf (page consultée le 15 mai 2009).

¹⁵ La vigilance est de mise pour que cette politique ne soit pas un vœu pieux comme cela fut le cas avec l'**OBJECTIF 80** du feu Président Mobutu.

cause en réside non dans un défaut de l'entendement, mais dans un manque de décision et de courage de [nous] servir de [notre] propre entendement. La paresse et la lâcheté sont les causes qui expliquent qu'un si grand nombre d'hommes (...), restent cependant volontiers, leur vie durant, mineurs, et qu'il soit si facile à d'autres de se poser en tuteurs des premiers »¹⁶. Oui, ils nous ont pris pour des gamins, ils nous ont forcés à l'être et nous avons fini par croire que sans l'Occident nous ne pouvons pas décoller.

Alors levons l'option de Laurent-Désiré Kabila : « Mais le choix est nôtre. Ou nous abandonnons notre chemin de dignité, et nous rentrons dans la structure du passé, ou nous continuons à créer des nouveautés »¹⁷. Ce temps de rupture par et grâce à l'Indépendance est en fait une **ORIGINE**. Celle-ci est notre **MOMENT AXIAL**, début du temps calendaire qui est le 30 juin 1960, « événement fondateur »¹⁸. Depuis lors, notre présent est devenu **PRESENT HISTORIQUE** bien exprimé par **Debout Congolais et dressons nos fronts** afin de commencer notre propre histoire, car « commencer, c'est donner aux choses un cours nouveau, à partir d'une initiative qui annonce une suite et ainsi ouvre une durée. Commencer, insiste Paul Ricœur, c'est commencer de continuer : une œuvre doit suivre »¹⁹. L'œuvre, pour nous, est d'initier une **DESTINEE VOULUE**. Voilà qui nous conduit à réaliser le projet sociétal de l'Hymne. C'est dans cet élan du **présent historique**, temps d'initiative, que **NOUS DEVONS NOUS RENDRE MAJEURS**. Donner à notre présent historique une **FORCE INTEMPESTIVE**, « hors saison d'exploitation » pour bien veiller sur nos propres intérêts.

C'est ainsi qu'en **aval**, la vraie réception de l'Hymne national sera la réalisation du projet de l'Hymne national.

¹⁶ - E. KANT, Réponse à la question : qu'est-ce « Les lumières » ?, dans La philosophie de l'histoire (opuscules), Paris, 1947, p. 3.

¹⁷ - L.-D. KABILA, *Dicours* dans *Le Palmarès 1439* (23/01/1999), p.4.

¹⁸ - P. RICOEUR, *Temps et récit. T. 3. Le temps raconté*, Paris, 1985, p. 380.

¹⁹ - *Ib.*, p. 414.

3. RECOMMANDATIONS

Voici quelques recommandations que je formule, et ce à l'endroit du Gouvernement congolais :

Que le *Debout Congolais* soit aussi traduit et chanté en langues nationales afin que toute la population congolaise s'imprègne de son sens révolutionnaire.

Que les Ecoles publiques et privées fassent entonner l'Hymne national avant d'entrer en classe et à la sortie.

Que les Parlementaires et les Sénateurs chantent l'Hymne national avant et après leur séance.

Que les Ministres exécutent l'Hymne national au sein de leurs ministères, et ce au début du travail. Cela exige qu'ils soient les premiers à arriver au lieu du travail.

Que les informations à la Radio et à la Télévision tant publiques que privées commencent et finissent par l'Hymne national.

Par ces recommandations, nous n'avons aucune prétention de reconduire les gens à l'Institut Makanda Kabobi, le tristement célèbre. Sachant que le *Débout Congolais* est une vraie arme idéologique, il nous incombe de l'intérioriser pour bien livrer la complexe bataille tant nationale qu'internationale. Il y va de notre survie comme nation et comme peuple ayant une conscience nationale.

CONCLUSION

Ma « revisitation » de l'Hymne national par une lecture matérialiste est une occasion pour révéler le sens révolutionnaire du *Debout Congolais*. Afin d'inviter les Congolais à s'interroger sur leur agir qui doit aller dans le sens de la réalisation du projet de société exprimé dans et par le *Debout Congolais* et dont la politique de Cinq Chantiers se veut un moyen de réalisation, j'ai subdivisé mon étude en trois parties.

La première se voulait une initiation à la lecture matérialiste avec ses cinq canons. Pour analyser un texte, on doit partir du **contexte**. De ce fait, j'ai remis l'œuvre, à savoir le Texte de l'Hymne national, dans son Contexte social et historique, et ce en **amont** et en **aval**. En outre, j'ai considéré le texte ou l'œuvre littéraire, l'Hymne national, comme un élément de la superstructure. L'Hymne national est une œuvre d'une élite dont les auteurs singuliers forment le groupe des intellectuels organiques. Sachant que le *Debout Congolais* n'est pas tombé du ciel comme un fruit mûr de l'arbre, j'ai montré qu'il est une production résultant des conditions matérielles économique-sociales et d'une certaine conception du monde dont il en est une expression. Par ailleurs, convaincu que toute vision du monde est exprimée par l'écrivain qui reflète le groupe, j'ai insisté sur le fait que l'Hymne national est, en lui-même, une vision du monde partant d'une **conscience réelle** vers une **conscience possible**. Reconnaissant que la littérature est une forme idéologique spécifique, j'ai vu en *Debout Congolais* une forme idéologique spécifique par excellence. Arme idéologique, le *Debout Congolais* est utilisé dans **un champ de bataille** où jadis les coloniaux et les colonisés s'affrontaient et où aujourd'hui les nouveaux maîtres du monde, les émergents et les laissés pour compte s'affrontent.

La deuxième partie était un effort de rattacher le présent au *Debout Congolais* et au passé récent afin de créer un présent futur qui n'est rien d'autre qu'un présent historique. Ce dernier est notre Destinée voulue. Pour y arriver, j'ai analysé l'Hymne national en interpellant les Congolais et en l'invitant à s'aligner sur la politique de Cinq chantiers afin de réaliser le projet de société de l'Hymne national. Pour bien éveiller la conscience nationale, j'ai fait appel aux discours de Lumumba, du président Joseph Kabila et de Laurent-Désiré Kabila Mze.

La troisième et dernière partie est une formulation des recommandations. Celles-ci invitent, entre autres, le Gouvernement congolais à traduire et à faire chanter aussi l'Hymne national en langues nationales, à imposer l'exécution de l'Hymne national avant et après les cours à l'école primaire et secondaire tant publique que privée, avant le travail dans des ministères, avant et après les séances des Assemblées provinciales et nationale et celle du Sénat, avant les informations à la radio et à la télévision tant publique que privée.

ANNEXE**HYMNE
NATIONAL****La Zairoise²⁰**

*Zairois dans la paix retrouvée,
Peuple uni, nous sommes Zairois
En avant fier et plein de dignité
Peuple grand, peuple libre à jamais
Tricolore, enflamme nous du feu sacré
Pour bâtir notre pays toujours plus beau
Autour d'un fleuve Majesté (2 X)
Tricolore au vent, ravive l'idéal
Qui nous relie aux aïeux, à nos enfants
Paix, justice et travail. (2 X)*

²⁰ Hymne national : La Zairoise [en ligne] <http://www.congonline.com/Politique/Zairoise.htm> (page consultée le 3 juin 2009).

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

LIVRES

1. DUCROT, O., *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972.
2. GENGEMBE, G., *Les grands courants de la critique littéraire*, Paris, Seuil, 1996.
3. KANT, E., *La philosophie de l'histoire (opuscules)*, Paris, Ed. Montaigne, 1947.
4. RICOEUR, P., *Temps et récit. T. 3. Le temps raconté. (Ordre philosophique)*. Paris, Seuil, 1985.

II-ARTICLES

BIKOKO, D., Recension du KABILA le retour du Congo de Mukendi et Kasonga, dans *Raison Ardente* 50 (1997), p. 129-138.

KABILA, L.D., *Discours*, dans *Le Palmarès* 1439 (23/01/1999), 1526 (06/05/1999).

KABONGO, C., *Recension de Manipulations et discours politiques... de Mufuta et Kongolo*, dans *Raison Ardente* 55 (1999), p. 134-136.

Debout Congolais [en ligne] <http://www.tourisme-en-afrique.net/Pays/congo-kinsha-hymne.html> (page consultée le 20 mai 2009).

Discours de Patrice LUMUMBA, Premier ministre et ministre de la défense nationale de la République du Congo [en ligne] http://www.mlc-france.org/article.php3?id_article=129 (page consultée le 1 juin 2009).

Discours du Président Kabila à la nation à l'occasion du 48^{ème} anniversaire de l'Indépendance de la République Démocratique du Congo [en ligne] http://www.cinqchantiers-rdc.com/pdf/DISCOURS_kab.pdf (page consultée le 15 mai 2009).

Hymne national : La Zaïroise [en ligne] <http://www.congonline.com/Politiq/Zairoise.htm> (page consultée le 3 juin 2009).

NDUMBA Y'OOLE, G., *Critique de la raison pragmatique comme indice de la rationalité éclatée*, dans *Philosophie africaine : rationalité et rationalités*, Kinshasa, F.C.K., 1996, p. 173-182.